



05 octobre 2023

Communiqué du SEOD

## Inauguration de l'extension de la décharge de Boécourt

**L'extension de la décharge du SEOD à Boécourt a été inaugurée jeudi 5 octobre en présence de plus d'une centaine d'invités. Le SEOD gère le dépôt de déchets en décharge depuis 1983. L'extension a été rendue nécessaire car l'ancienne décharge était arrivée au terme de ses capacités. Les nouvelles installations permettront d'accueillir les déchets non-recyclables des communes et entreprises jurassiennes durant trente ans. Les travaux auront coûté 9 millions de francs, somme intégralement prise en charge par le bénéfice d'exploitation de la décharge.**

Les décharges accueillent les déchets qui ne peuvent pas être recyclés ou valorisés. Elles restent donc nécessaires en dépit des efforts pour produire moins de déchets. La décharge de Boécourt accueille en particulier des déchets de chantier, d'excavation, de fonderie, des résidus de traitement, de l'amiante ou des sables de stations d'épuration. Les matériaux sont stockés dans des casiers étanches. Des contrôles sont effectués sur l'eau qui s'écoule sous et dans la décharge. Si la nouvelle décharge aura une durée de vie de trente ans, l'ancienne redeviendra un pâturage au printemps prochain.

Mener un tel chantier, qui fut durant plusieurs années le plus grand du Jura, a nécessité des efforts multiples et patients. Le président André Marquis a souligné le fait qu'aucune opposition n'a été déposée durant tout le processus. Il a remercié le personnel du SEOD et les entreprises qui ont participé aux travaux. M. Marquis a aussi précisé les raisons du dépôt de mâchefers (cendres issus de stations d'incinération) genevois et fribourgeois durant quelques années à Boécourt. L'accueil des mâchefers de l'entreprise Vadec SA à La Chaux-de-Fonds allait de soi puisque qu'ils sont issus de la combustion des déchets incinérables jurassiens. Toutefois, le volume des déchets produits dans le Jura et par Vadec SA n'aurait pas permis de rentabiliser l'investissement nécessaire à l'extension. L'accueil des mâchefers extérieurs sera limité dans le temps afin de garantir le dépôt des déchets jurassiens durant trente ans.

Le ministre David Eray, chef du Département de l'environnement, a salué l'effort du SEOD et la prise de responsabilité à l'égard de la société. « Nous le voyons ici, il est encore possible de réaliser dans le Jura des projets malgré certaines nuisances ». Les constats des premiers mois d'exploitation ont amené l'Office de l'environnement à exiger du SEOD un plan d'action pour la réduction des émissions de poussières. Le ministre a tenu à rassurer les riverains sur le fait que les nuisances ne s'inscriront pas dans la durée et qu'elles ne sortent pas du cadre légal. Il estime qu'à l'horizon 2030, ce sera au minimum la moitié, et peut-être même les trois quarts des matériaux déposés qui seront recyclés.

La Confédération était représentée à l'inauguration de l'extension de la décharge par Matthieu Buchs, chef de section et remplaçant du chef de division à l'Office fédéral de l'environnement. A son tour, M. Buchs a remercié le SEOD de l'inlassable travail durant de nombreuses années pour arriver à un résultat probant : les décharges sont indispensables à la mise en place de l'économie circulaire. Elles permettent de sortir les polluants et autres déchets particuliers du cycle des matériaux.

Pour le maire de Boécourt, Thierry Bourquard, l'extension et le nouveau plan impliquent d'accélérer la modernisation du site à long terme adaptée aux besoins de la région : « Accélérer cette transition vers l'économie circulaire est une priorité forte pour notre commune ». M. Bourquard a encore rappelé « que mieux prévenir et gérer nos déchets, c'est aussi un atout pour notre économie ».

Contact : André Marquis, président du SEOD  
079 234 33 43